

## L'actu du jour

### Ça penche à gauche...

Cette année, certains électeurs votent aussi aux élections cantonales, c'est-à-dire pour élire les conseillers généraux de leurs départements. Les cantonales se déroulent les mêmes jours que les municipales.



Dimanche, certains électeurs voteront aussi pour les élections cantonales (©AFP/Thierry Zoccolan).

En France, le conseil général est l'assemblée d'un département. Les conseillers généraux sont élus pour six ans à raison d'un conseiller par canton. Le premier tour des élections cantonales, qui s'est déroulé dimanche dernier dans la moitié des cantons, a été marqué par une légère progression de la gauche. Depuis les précédentes élections, en 2004, c'est la gauche qui détient déjà une majorité de départements. Selon le président de l'Assemblée des départements de France (ADF), trois départements pourraient basculer de droite à gauche : l'Allier, le Lot-et-Garonne et la Corrèze.

Mais beaucoup de cantons sont encore en ballottage entre la droite et la gauche. Il faudra donc attendre le second tour des élections cantonales, dimanche prochain, pour connaître tous les nouveaux conseillers généraux de France.

**Département** : on compte actuellement 96 départements en métropole et 4 outre-mer, composés en tout de 3 978 cantons.

**Conseil général** : c'est lui qui s'occupe, notamment, du financement et de la gestion des collèges, des routes départementales et des transports scolaires en autocar.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)